

**Objet :** Compte rendu de la réunion des parents site Ardilouse du 07 janvier 2017

Etaient présents : San Ndiaye, A. Lopez de Arechaga, S. Lopez de Arechaga, R. Videaux, C.Poucan, C.Noel, L.Chauveaux, JP.Roumat, B.Cheminade.

Les points ci-dessous ont été abordés :

**Retard dans la communication :** Les parents ont regretté que la communication n'ait pas été faite plus tôt. Ce retard vient de l'attente de l'AG de l'association qui a eu lieu le 23 octobre 2016, du report de la réunion prévue en novembre pour absence du responsable des jeunes, du retrait (début décembre) de M. Guichard pour convenances personnelles et enfin du report de la réunion prévue en décembre faute de salle.

**Le fonctionnement de l'école des golfs de Lacanau.** Jean-Paul Roumat présente le nouveau fonctionnement de l'EDG. Cette nouvelle organisation fait suite à des réunions avec les Directeurs des golfs qui avaient recensé les difficultés rencontrées les années précédentes. Cette réforme s'inscrit dans la logique initiée depuis l'AG du 23 octobre 2016 qui a vu la constitution officielle de l'ASGL. La nouvelle organisation de l'EDG a été définie en concertation avec les directeurs des golfs et les enseignants. Il s'agit de constituer 2 filières de compétition l'une à l'Ardilouse et l'autre à l'UCPA. Chacune ayant un groupe débutant et un groupe compétition. L'enseignante de l'Ardilouse a gardé, selon sa volonté, un groupe constitué depuis 2 ans. L'enseignant de l'UCPA ayant la mission de constituer un groupe compétition dans un délai de 2 ans. Les débutants constitueront un vivier. Il a été souligné que les 2 enseignants devaient collaborer.

**Frais de déplacements :** les frais occasionnés par les bénévoles (parents) qui accompagnent leurs enfants lors de compétitions fédérales pourront bénéficier de la procédure de renoncement des frais (66% de la somme déclarée déductible de l'impôt).

**Cartes de practice et cours individuels :** les balles de practice sont gratuites lors des cours dispensés par les enseignants. Les enfants ont la possibilité d'avoir comme les adultes 2 cartes de practice par mois (la 1<sup>ère</sup> à 10€ la seconde à 15€) sauf juin juillet et aout. Des cours individuels peuvent pris dans les mêmes conditions que les années précédentes.

**Site de l'ASGL :** les informations officielles concernant l'EDG sont présentes dans l'onglet école de golf (espace réservé aux parents). Le site est régulièrement mis à jour.

**Projet sportif charte et règlement intérieur :** les parents sont invités à consulter le projet sportif dédié aux enfants (l'idée est de faire jouer les enfants y compris en même temps et avec les adultes) ainsi que la charte et RI de l'EDG. Le responsable edg incite les enfants à participer au championnat P&P de Gironde.

**Tenues vestimentaires :** un nouveau fournisseur a été contacté (prix et qualité intéressants).

Version du 14/01/2017